

La clinique Saint-Côme Distinguée



Dans son classement annuel des hôpitaux et des cliniques, l'hebdomadaire Le Point met cinq fois en avant la polyclinique.

Par C. Di M. | Publié le 04/09/2017



Depuis 2006, la polyclinique de Compiègne est dirigée par Vincent Vesselle. Quarante mille patients en poussent la porte chaque année. Quatre cent cinquante salariés et une centaine de médecins libéraux travaillent sur place.

Une 6e place en chirurgie de l'obésité, une 15e en incontinence urinaire, 31e en appendicite, 48e en hernie abdominale, 49e en vésicule biliaire, vous attendiez-vous à de tels résultats ?

On figure dans le classement quasiment tous les ans, notamment en urologie et digestif. C'est toujours intéressant de pouvoir se positionner, même s'il faut prendre du recul : ce n'est pas parce qu'on n'est pas dedans, que l'on n'est pas bon. En cancérologie, par exemple, nous traitons un tiers des cancers du département. Nous avons un très gros plateau technique, nous faisons de la recherche clinique, pour autant on n'apparaît pas dans le classement.

Est-ce que ce palmarès est crédible dans le milieu médical ?

Au tout début, *Le Point* nous envoyait simplement un questionnaire. Les résultats étaient déclaratifs, donc subjectifs. On en remplit toujours un, plus succinct, auquel sont ajoutées des données d'activités et des indicateurs qualités (*lire ci-contre*). Ce classement est de plus en plus crédible, même si des éléments restent critiquables : un des premiers critères du palmarès, c'est le quantitatif.

Un des points évalués est la notoriété de l'établissement. La vôtre ne dépasserait pas 6 % pour la vésicule biliaire, 4 % pour l'incontinence urinaire, 2 % pour l'appendicite...

C'est un critère très discutable. Il regarde l'origine géographique de vos patients et votre attractivité sur plusieurs départements. Nous, nous avons 90 % de nos patients qui sont issus de l'Oise, ce qui explique nos notes faibles.

Quels sont les secrets de votre réussite ?

Nous avons des équipes médicales de qualité et un plateau technique moderne. Pour l'incontinence urinaire, par exemple, nous avons des chirurgiens qui se sont spécialisés dans des pratiques innovantes, ont cherché à les développer. Nous avons maintenant des praticiens de toute la France qui viennent se former, ici, à la pose de bandelettes urinaires.

C'est un cercle vertueux...

Cela nous permet, effectivement, d'attirer de nouveaux médecins. Depuis quatre ou cinq ans, nous avons pu intégrer de jeunes urologue, digestif, gynécologue, ophtalmologue... Et bientôt un nouveau vasculaire. Notre cadre de travail est agréable : nous avons quasiment toutes nos activités et toutes les spécialités réunies sur le site. Nous cherchons sans cesse à nous adapter à l'évolution des besoins en offre de soins. C'est pourquoi nous allons inaugurer dans deux semaines un 2e IRM et des travaux vont commencer en fin d'année pour agrandir la clinique.

Dans quel but ?

Nous allons ouvrir un centre dédié au cancer du sein en radiologie, mais aussi un nouveau service d'ambulatorio adapté à l'évolution de ce mode de prise en charge, un nouveau service d'hospitalisation de 22 lits, un bâtiment pour les kinés, et des bureaux de consultations supplémentaires. Nous allons, aussi, commencer un programme d'éducation thérapeutique pour la dialyse, comme nous en avons pour le cancer et le diabète. Il s'agit d'équipes pluridisciplinaires qui accompagnent le patient avant, pendant, après leur hospitalisation. Aujourd'hui, c'est ce que les gens attendent : être aidés et guidés dans la gestion de leur maladie.

Opposer public et privé, a-t-il toujours un sens ?

Le Point distingue les établissements publics du privé dans son classement. « Les prises en charges sont les mêmes, éclaire Vincent Vesselle, mais on n'a pas tout à fait les mêmes modalités de fonctionnement. Dans le privé, les médecins sont des libéraux, pas des salariés. Ce qui a un impact énorme sur le mode de gestion de l'établissement puisqu'ils n'ont pas de lien hiérarchique avec lui, mais seulement contractuel. » À Compiègne, les deux pôles de soin travaillent ensemble. « L'autorisation que nous avons reçue pour un 2e IRM est commune avec le centre hospitalier de Compiègne-Noyon. Nous pouvons être concurrents pour certaines activités mais créer des collaborations dans d'autres. L'intérêt du patient doit primer. »